



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 132022

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les emprunts toxiques contractés par de nombreux centres hospitaliers en France. L'application d'une nouvelle politique tarifaire à l'activité, la « T2A », ainsi qu'une insuffisance de ressources consacrées à la santé ont généré des dettes dans la majeure partie des établissements de santé. Ces déficits et l'absence ou l'insuffisance de financement des projets d'investissement ont contraint les établissements hospitaliers à contracter des dettes auprès de leurs banques. Parmi ces crédits, se trouvent des emprunts toxiques, ces produits financiers dits « structurés », dont les taux d'intérêt augmentent en fonction d'indices économiques obscurs, ce qui démultiplie au final le coût réel des crédits. Les banquiers tirent des profits gigantesques de ces emprunts, au préjudice du service public de la santé et des citoyens français. Ces emprunts toxiques représentent de véritables menaces pour les établissements de santé, comme ils représentent de véritables menaces pour les collectivités locales également concernées par ces crédits toxiques. Au total, d'après la Fédération hospitalière de France, la totalité des emprunts toxiques dans les centres hospitaliers représenterait 3 milliards d'euros. Il lui demande quel est le montant des emprunts toxiques contractés par les centres hospitaliers et quelles mesures il compte adopter pour faciliter la renégociation de ces emprunts ?

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132022

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2975

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)